

point démériter, pour ne point se mettre dans l'embarras plus qu'ils n'y étaient, pour ne point exposer leurs huit enfants à mourir de faim, veillaient sur eux-mêmes, travaillaient sans cesse, étaient doux, obligeants, rangés, se faisaient aimer et estimer de chacun, et priaient fidèlement le bon Dieu plusieurs fois par jour de leur donner le pain quotidien. Ils ne devenaient point riches, mais cet soin ne manquait de rien, et de temps en temps quelque bonne aubaine les mettait à l'aise.

—C'est *Dieudonné*, disaient-ils, qui nous vaut cela. Véritablement M. le Curé l'a bien nommé.

Je n'en finirais pas si je voulais conter toutes les grandes choses que *Dieudonné* fit pour ses parents, même avant de savoir marcher. Il commença par plâtrer son frère aîné. Une Dame riche voulant attirer la protection de Dieu sur son propre fils, résolut de faire élever à ses propres frais quelque petit garçon choisi dans une famille nombreuse et indigente. Les familles nombreuses et indigentes ne manquaient pas : il y avait là cinq enfants, là six, là sept ; mais chez *Dieudonné* ils étaient huit, et les plus pauvres de tous. Le frère de *Dieudonné* fut choisi. Il ne coûta plus rien à ses parents, il fut bien traité, il apprit un bon état, et on entrevit le moment où il viendrait lui-même au secours de la maison. En attendant, *Dieudonné* n'y perdit rien. Le frère absent compté toujours : *Dieudonné* était toujours le huitième. La Dame le vint voir, et peu contente de ce qu'elle avait fait, elle donna encore quelque chose pour réparer la chaumière ; la neige et le vent n'entrèrent plus dans la pauvre demeure où Dieu avait mis huit enfants.

Cependant ce fameux *Dieudonné* ne se hâtait point de devenir grand et fort. Son père craignait de le perdre.

—S'il meurt, ce sera un petit ange, lui disait M. le Curé, il vous protégera toujours. Mais soyez tranquille, j'ai idée qu'il vivra.

—Il ne pèse pas vingt livres, disait le père.

—S'il était plus lourd, disait le Curé, comment sa sœur pourrait-elle le porter ?

—Jamais il ne pourra manier la pioche et conduire la charue, reprenait le père.

—Et mais, reprenait le pasteur, n'y a-t-il sur la terre du pain que pour le laboureur ? Nous lui apprendrons à tenir un autre outil, et peut-être le verrons-nous conduire autre chose que des bœufs. Laissons faire la bonne Providence ; je vois qu'elle ne mène pas si mal les affaires de *Dieudonné*.

—C'est vrai, disait la mère ; cet enfant-là est notre bénédiction.

Et *Dieudonné*, toujours gentil dans sa petitesse, commençait à causer d'une façon charmante. Il était gai, caressant, aimable ; il apprenait bien tout ce qu'on voulait, et à six ans c'était lui qui faisait lire ses sœurs, plus âgées que lui.

Tous les enfants de cette pauvre famille, étaient bien élevés, aimaient bien leurs parents, mais *Dieudonné* semblait les aimer encore plus que les autres ; il leur rendait plus d'amour parce que sa faiblesse exigeait plus de soins. La pauvreté les avait rendus tous laborieux ; ils s'employaient à diverses choses utiles, ils faisaient honnêtement quelques petits gains ; ils gagnaient enfin leur vie, *Dieudonné* comme les autres : il était enfant de chœur.

Le dimanche soir, quand toute la famille était réunie, c'était lui qui lisait à haute voix la vie des Saints, et les *Annales de la Propagation de la Foi*, où l'on trouve tant de belles et curieuses histoires. Bientôt il fut assez savant pour suivre sur la carte les pas des

Missionnaires. Enfin, conduit par le Curé, qui l'aimait de plus en plus, il faisait tant de progrès, il apprenait si vite, si vite, que quelquefois, en riant, on l'appelait *chemin de fer*, et son père et sa mère, et ses frères et ses sœurs, chacun disait : Ma foi ! vraiment, nous serions bien malheureux si nous n'avions pas cet enfant-là.

Mais ce fut surtout quand il fut grand que son père et sa mère connurent le don que Dieu leur avait fait. A mesure qu'ils devenaient vieux, leurs enfants s'éloignaient : ceux-ci étaient placés, ceux-là mariés : l'un était soldat, l'autre marin. *Dieudonné* resta seul pour les consoler et les servir. A force d'intelligence, il était parvenu à créer un petit commerce dont les bénéfices suffisaient à leurs modestes besoins. Chacun tenait à se fournir chez *Dieudonné*. On disait : *Il ne trompe personne ; et puis, il nourrit son père et sa mère, qui ont élevé huit enfants.*

—*Dieudonné*, lui dirent un jour ses parents, tu as été la joie et le soutien de notre vie ; sans toi nous serions mort de tristesse et de misère. Quand tu es venu au monde si faible et nous si pauvres, qui nous auraient dit que nous nous appuierions sur toi !

Ah ! dit le pasteur, qui se plaisait à visiter de temps en temps ces braves gens, c'est que Dieu, qui règle toutes choses par amour pour nous, voit plus loin que vous. Il connaît l'avenir et s'arrange en conséquence. J'ai entendu dire qu'un jeune homme partant pour un voyage, murmurait contre son père qui le chargeait d'un sac très lourd.

—Mon fils, lui dit le père, vous saurez ce soir pour quoi je vous charge ainsi.

Le jeune homme partit ; il arrive la nuit dans un lieu désert. Accablé de fatigue et mourant de faim, il ouvrit le sac que son père lui avait donné. Il y trouva du pain et autres petites provisions, et il bénit la prévoyante tendresse de son père.

LOUIS VEUILLOT.

L'Echo a sa place marquée dans tous les Instituts dans toutes les bibliothèques des Collèges, Pensionnats, de paroisse et autres, qui ont pour but d'encourager les saines lectures et de lutter contre la propagande des mauvais livres.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

*L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* paraît le 1er et le 15 de chaque mois, en une feuille in 40 contenant 16 pages. Il formera au bout de l'année un beau volume de près de 400 pages.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2.50c par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Editeurs de *L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial*, Boite 450, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne également au Bureau de La Minerve.

IMP. PAR DUVERNAY, FRÈRES, 10, RUE ST. VINCENT.